

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 04-2026

COMMUNE
DE
CHARETTE
38390

Séance du 13 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six et le treize du mois de janvier à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Francis SURNON, Maire.

Nombre de CONSEILLERS :

- en exercice : 11
- Présents : 09
- VOTANTS : 10

Présents : CLEYET Pascale, PUYPE Serge, DUSSURGET Michel, FRANCOZ-
GESLAND Christine, SCHOUVER Joël, CROZAT Charles, NOYER Christian,
CALABRIN Michel.

Date de :

- La convocation : 08/01/2026
- l'affichage : 08/01/2026

Absents : VIGOUROUX Yann, VEGNANT Karine (procuration à FRANCOZ-
GESLAND Christine)

Secrétaire de séance : Pascale CLEYET

**OBJET : APPROBATION CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE
TERRAINS COMMUNAUX**

Monsieur le Maire rappelle rappel le règlement communal pour la location des terrains communaux approuvé le 04 juin 2024.

Il rappelle le courrier reçu de M. RHONE Robert et de tous les copreneurs renonçant à la location de la parcelle AB 534.

Il propose la mise en location de cette parcelle et de signer une convention d'occupation précaire à l'intention de :

➤ M. Martial CHORIER, agriculteur domicilié à Montalieu-Vercieu 38390

Après lecture de convention proposée, le Conseil Municipal après avoir entendu Mr le Maire et délibéré :

➤ **APPROUVE** avec 9 voix pour et 1 abstention, la convention d'occupation précaire proposée à M. Martial CHORIER.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Francis SURNON



La secrétaire de séance,

Pascale CLEYET

A handwritten signature in blue ink, which appears to be "Pascale CLEYET", is written over a blue ink line.